

FICHE D'INFORMATION
ACCÈS AUX SITES ET CONFLITS D'USAGE

En matière de restriction d'accès aux sites de pratique, les structures de la FFS, départementales ou régionales, sont souvent prévenues tardivement. Il est alors plus difficile d'engager des négociations. L'E.T.R. a mis en place un réseau d'alerte sur l'accès aux sites et conflits d'usage.

Cette fiche est donc l'outil d'information de ce réseau dans un but de rapidité et d'efficacité. Dès réception par l'E.T.R. d'une fiche de signalement, le réseau rentrera en fonctionnement afin d'orienter vers les personnes ressources compétentes et de suivre l'évolution du dossier en relation constante avec le CDS concerné.

Fiche à retourner au
Comité de Spéléologie Régional Midi-Pyrénées
7 rue André Citroën - 31130 BALMA
Tel/fax : 05 61 11 71 60
Mel : cspeleo.midi_py@libertysurf.fr

N° de référence
(pour classement interne)

date :

Nom - prénom :

Structure :

Adresse :

Tel : **Mel** :

1- Localisation du site

- Département :

- Commune :

- Nom du site :

- Localisation du site (coordonnées Lambert III ou autres) :

2- Circonstances

Nature de la restriction d'accès :

- Interdiction totale
- Interdiction partielle

Préciser :

.....
.....
.....
.....

Raison invoquée :

.....
.....

Moyen utilisé

- Information orale
- Courrier
- Arrêté officiel
- Pose d'une fermeture
- Blocage des accès
- Destruction des accès
- Autre

Préciser :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Stade d'avancement :

- rumeur
- étude avant procédure
- procédure en cours
- procédure effective
- autre

Préciser :

.....
.....
.....
.....
.....

Identité de l'auteur de la restriction

- Propriétaire
- Municipalité
- Conseil général
- Préfecture
- Association
- Autre

Préciser :

.....
.....
.....
.....
.....

3 - Avis des structures (CDS, club local) :

(actions envisagées ou en cours)

.....
.....

4-Qu'attendez-vous de l'E.T.R. ?

.....
.....
.....